

**COMITÉ DIRECTEUR
du CDOS du LOIRET
*du mardi 18 mars 2014***

Présents : – Mmes V. BURY – E. ROLAND – N. ROS – MM. M. ARNOULT – D. BEAULIER – E. BEDU – P. BEN SACI – D. COUTELLIER – C. EMERY – A. DHUIVONROUX - R. FLAMENT – P. POMMIER – L. THOMAS.

Excusé : – M. J.L. DESNOUES.

Absent : – M. A. TUISAT.

Assistent : Mme A. GERARDIN – M. F. GILLES

Dûment convoqué le comité directeur s'est réuni ce jour, salle Marcel Cerdan à la Maison des Sports à Olivet. Le Vice-Président, Patrick BEN SACI ouvre la séance à 18h45 en remerciant les membres présents d'avoir répondu positivement à l'invitation.

Le Comité Directeur procède à un moment de recueillement à la mémoire de Michel BRENDER qui nous a quittés le 22 février dernier.

1°/ PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR N°4 / 2013 du 3 décembre 2013

Le compte rendu du Comité Directeur est adopté à l'unanimité.

2°/ ELECTION D'UN PRESIDENT PAR INTERIM JUSQU'A LA PROCHAINE AG ET D'UN VICE-PRESIDENT

L'ensemble des possibilités en cas de vacance de la présidence ou d'un poste en cours d'Olympiade sont exposées (Titre IV-article 7 et Titre V-article 9 des statuts). Il est procédé à l'élection d'un membre pour pallier la vacance de la présidence, Patrick BEN SACI est candidat.

- Election d'un Membre pour assurer la fonction de Président par Intérim jusqu'à la prochaine AG :

Nombre de votants : 14

Patrick BEN SACI

13 voix

1 abstention

élu

Patrick BEN SACI demande à ce qu'un membre du comité directeur se présente pour la vice-présidence, après quelques échanges Didier COUTELLIER est candidat.

- Election d'un Vice président :

Nombre de votants : 14

Didier COUTELLIER

14 voix

élu

La décision de pourvoir ou non le poste vacant sera prise ultérieurement, il est demandé aux membres d'y réfléchir.

3°/ TRESORERIE

Michel ARNOULT communique aux membres du Comité Directeur la somme recueillie lors des obsèques de Michel BENDER, celle-ci a servi à l'achat d'une composition florale et à la parution d'un avis d'obsèques dans la République du Centre, à la demande de Madame Paulette BENDER le montant restant sera versé à l'association de recherche médicale de l'Hôpital BROUSSE à Villejuif.

Suite à l'Assemblée Générale du 6 février dernier l'appel à cotisation a été envoyé. A ce jour, 46 comités départementaux se sont acquittés de leur cotisation pour l'année 2014.

Michel ARNOULT fait part de son inquiétude concernant la demande de subvention faite auprès du Conseil Général car celui-ci n'a toujours pas communiqué d'information. Concernant la campagne CNDS 2014 et la demande de subvention du CDOS, le Trésorier informe le Comité Directeur que des échanges ont eu lieu avec Monsieur Guillaume PICHARD de la DDSC afin de présenter nos actions et échanger sur les évolutions à apporter pour qu'elles répondent aux directives CNDS 2014. L'action Vacances Sportives et les soirées d'information vont évoluer, le CRIB reste finançable, le financement de la formation PSC1 est reconduit également, la seule interrogation est sur le fonctionnement, qui, lui, ne serait plus financé par le CNDS.

Jean-Louis DESNOUES fait un point sur la situation des postes ESQ et le renouvellement des aides. En Région 8 postes sont concernés, c'est le Directeur Régional qui sera amené à se prononcer sur la suite à donner. L'emploi étant une priorité le mouvement sportif espère que les emplois existants continueront à être soutenus.

Michel ARNOULT intervient pour expliquer qu'une suppression de l'aide à l'emploi et une baisse des subventions traditionnelles mettraient le CDOS en très grande difficulté et conduiraient à licencier.

L'ensemble des membres du comité directeur s'accordent à dire que les associations sont dans une situation financière tendue, elles tiennent grâce à leur fond associatif lorsqu'elles en possèdent un, le retard des versements des subventions rend cette situation d'autant plus critique quand l'association emploie.

L'échelon national tend à vouloir faire évoluer la gouvernance du sport, le modèle français ne semble plus approprié (voir le projet du CNOSF & le projet loi sur le sport) et encourage la diversification des sources de financement notamment privé, il est à craindre que les financements privés aillent majoritairement vers le sport de haut niveau. Si les aides se raréfient les clubs devront augmenter leurs tarifs, quid du « sport pour tous » ?.

4°/ CNDS 2014

Un point est fait sur la campagne CNDS 2014, la réunion de lancement à destination des Comités Départementaux a eu lieu le 20 février, 46 comités étaient présents. La date limite de retour du dossier est fixée au 17 avril.

Le CDOS organise des réunions d'information à destination des clubs :

- à Beaugency le 10 mars : 11 bénévoles / 11 clubs représentés
- à Olivet le 12 mars : 34 bénévoles / 31 clubs représentés
- à Gien le 12 mars : 5 bénévoles / 5 clubs représentés
- à Amilly le 13 mars : 23 bénévoles / 19 clubs représentés
- à Pithiviers le 13 mars : 7 bénévoles / 7 clubs représentés

Une réunion d'information aura lieu à Briare le 19 mars et une le 20 mars à Châteauneuf sur Loire.

Patrick BEN SACI signale que, lors de la réunion du 10 mars, Monsieur Jean-Michel ROCHER, élu de la ville de Beaugency en charge des Sports, a dit quelques mots en hommage à Michel BRENDER et fait respecter un moment de recueillement.

Un tour de table est effectué pour faire part du ressenti des bénévoles rencontrés sur la campagne 2014, lors des réunions de nombreuses inquiétudes ont été exprimées sur le fléchage liées aux territoires ZRR / ZUS et publics ciblés.

Une réunion de travail pour préparer l'étude des dossiers a eut lieu avec Guillaume PICHARD le 10 mars, les échanges sont intéressants, une dynamique commune se met en place. Une nouvelle réunion est prévue le 22 avril prochain, la réunion d'harmonisation est fixée le 23 mai et la Commission Territoriale le 26 juin. Jean-Louis DESNOUES signale que des groupes de travail vont être créés (emploi, handicap,...) et que le CROS a demandé à ce que le mouvement sportif y soit associé.

5°/ PROJET TERRITORIAL CROS / CDOS

Jean-Louis DESNOUES fait un point sur le projet et sur les sujets d'actualité qui vont être à traiter : la gouvernance et la mutualisation. Il informe qu'une proposition de création d'un groupement d'employeur sera faite lors de l'assemblée générale du CROS, ce groupement d'employeur ne concernera pas les emplois existants mais uniquement les nouvelles créations d'emploi. Un travail de réflexion est à faire pour imaginer ce que pourrait être la structure qui piloterait le sport en Région Centre. Une première réunion de la commission juridique du CROS a eu lieu.

Nathalie ROS, membre de cette commission prend la parole pour exposer aux membres du Comité Directeur les grandes lignes de la réflexion qui a été menée. Quel sera le choix du type de structure ? Quelles seront les conséquences juridiques de ce choix ? Deux possibilités se présentent, la dissolution des structures existantes pour en créer une nouvelle ou la superposition d'une structure supplémentaire. Quel sera l'organe directeur de cette structure ? Son mode de scrutin ? Le mode de représentation des différents collègues ? Etc.

Nathalie ROS, signale que rien, dans le projet du CNOSF, ne laisse à supposer qu'il souhaite voir disparaître les échelons régionaux et départementaux qui sont des interlocuteurs essentiels des pouvoirs publics, que concernant le projet de loi sur le sport cette idée de faire disparaître l'échelon départemental n'est pas d'actualité puisque l'article 3 mentionne explicitement les représentants départementaux du CNOSF et que l'article 4 qui crée la

Conférence Régionale du Sport prévoit un représentant départemental et un conventionnement quadriennal similaire au niveau régional et départemental à ce qui va exister au niveau national. Il prévoit donc le maintien de l'échelon comme interlocuteur du conventionnement qui sera à l'avenir la seule source de financement. Il semblerait qu'au delà de nos propres souhaits, il n'y ait pas d'autre choix de s'orienter vers une structure qui se superposerait aux structures existantes. Beaucoup de questionnements subsistent, la commission juridique a aussi pour projet de rencontrer les représentants des CDOS de la région. Jean-Louis DESNOUES intervient pour encourager à imaginer les différentes possibilités, sans se restreindre à un seul modèle d'organisation existant ; il expose les différents axes de réflexion notamment sur l'élargissement de la base électorale (clubs, partenaire privés,...), le scrutin de liste, etc.

Il faut que toutes les parties prenantes puissent s'exprimer et apporter des idées au projet, et que le consentement soit éclairé.

Est-ce que le projet de loi sur le sport n'est pas en train de créer le MOS sous un autre nom ? Les acteurs sont les mêmes, 4 collèges : Etat, Mouvement Sportif, Collectivités Territoriales et « autres ».

André DHUIVONROUX intervient pour expliquer que des projets similaires voient le jour dans les fédérations ; la Fédération de Handball travaille actuellement sur une refonte de ses statuts.

Nathalie ROS intervient pour expliquer les changements majeurs qu'apportera cette loi.

Ce projet de loi redonne de l'autonomie au Mouvement sportif mais cette indépendance induit la nécessité de trouver de nouveaux moyens de financements du fonctionnement. Le projet de loi prévoit la représentation des nouveaux acteurs/financeurs dans les instances dirigeantes.

L'Etat se désengage d'un maximum de choses et ne financera plus à l'exception de quelques domaines.

La compétence générale du service public du sport devient une compétence d'attribution : la loi définit les domaines qui font partie du service public, les autres domaines ne seraient plus financés par l'Etat.

Pour les missions de service public, la loi prévoit trois domaines : l'éthique, la santé dans le sport, l'éducation. Elle prévoit également une autre liste de domaines pouvant faire l'objet d'une mission de service public et être financés dans le cadre d'un conventionnement avec les Fédérations : les femmes, le handicap, les quartiers sensibles.

Les résultats sportifs et le nombre de licenciés ne seront pas des critères rentrant en compte dans le conventionnement et l'Etat sera complètement libre d'évaluer et d'attribuer les financements et le personnel mis à disposition pour ces missions. Pour l'organisation des championnats, le projet de loi prévoit que les fédérations soient totalement autonomes.

Le projet de loi parle aussi d'une mutualisation des moyens financiers par le CNOSF.

Les articles 3 et 4 du projet de loi créent la Conférence Régionale du Sport dans laquelle le mouvement sportif aura des sièges représentatifs dans le deuxième collège et offrent la possibilité de contractualiser pour 4 ans au niveau territorial : le CROS et les Liges avec le Conseil Régional, le CDOS et les Comités Départementaux avec le Conseil Général. Cette contractualisation se ferait sur le modèle national, pour des missions de services publics limitativement énumérées et choisies par la collectivité territoriale.

On peut penser que les Fédérations ayant un secteur professionnel fort arriveront à s'en sortir et que les autres risquent de rencontrer de très grosses difficultés.

Le projet de loi prévoit la disparition de l'agrément, la reconnaissance viendra du fait qu'il y aura ou non conventionnement. Et quid du CNDS ?

Des échanges s'engagent : si ce projet de loi est adopté ; c'est la mort du sport en France ; sans la base, il n'y pas d'élite.

C'est une question de modèle social, comme pour l'éducation ; ce modèle est entrain d'évoluer.

En 2014 l'engagement associatif est reconnu grande cause nationale : il ne faudrait pas en faire une cause perdue.

Faire pratiquer le sport est une mission d'intérêt général ; à nous de faire savoir quelles sont les conséquences sociétales de cette loi.

6°/ VACANCES SPORTIVES 2014

Patrick BEN SACI présente les évolutions de l'action Vacances Sportives, cette année, en plus des communes d'Ascoux, Bazoches-Les-Gallerandes et Triguères, nous mettons l'accent sur des communes situées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) de manière à répondre aux directives du CNDS 2014. L'accentuation de la politique du CNDS en faveur de ces ZRR ne nous permet pas, cette année, de poursuivre le partenariat avec la commune de Marcilly en Villette. Il est prévu de proposer aux centres de loisirs, des matinées d'animations sur les secteurs Sermaises, Outarville et Lorris, en plus des après-midis d'animations traditionnelles. Une intervention de la Gendarmerie a été sollicitée pour remplacer l'initiation au premier secours faite les années précédentes par les pompiers, elle se fera sur le thème du bon usage d'internet et des dangers que les jeunes peuvent rencontrer sur les réseaux-sociaux.

7°/ CRIB / MAÏA / RELAIS TERRITORIAUX

CRIB : Patrick BEN SACI et Frédéric GILLES ont assisté à une réunion du comité de pilotage du CRIB le 13 mars dans les locaux de PSL en présence des autres structures labellisées (PSL et FOL) et des services de l'Etat. Le bilan d'activité 2013 du CRIB CDOS et les projets d'activités 2014 ont été présentés, le catalogue et le calendrier des formations diffusés. Les services de la DDCS ont été informés également des possibilités d'accompagnement dans l'emploi proposées par Le CDOS que ce soit dans le cadre des Emplois d'Avenir ou du dispositif CAP'ASSO.

Benoît GERMAIN souhaite recevoir mensuellement des informations sur l'activité du CRIB, nous devons mettre en place un outil de saisie permettant de faire facilement des remontées d'information mensuelle auprès de la DDCS (l'outil actuel n'étant pas adapté).

Les services de l'Etat ont fait un point sur les Emplois d'Avenir, les emplois CNDS et les postes FONJEP.

RELAIS TERRITORIAUX : André DHUIVONROUX intervient et propose de changer à moyen terme le mode de fonctionnement des relais territoriaux du CDOS, la solution pour dynamiser les relais et intéresser les bénévoles serait peut-être de proposer des réunions à thème. Laurent THOMAS souligne qu'il ne faudrait pas que ces réunions fassent doublon avec les formations que l'on remplit parfois difficilement. Christian EMERY intervient en rappelant que les différentes enquêtes (formation, organisation, besoins...) lancées par le

CDOS sont restées lettre morte. Il faudrait peut-être regrouper les relais de Briare et de Gien.

Une réflexion s'engage, il faut adapter notre action en fonction des spécificités des territoires et mener une politique d'information locale.

8°/ FORMATION

Adeline GERARDIN fait un point sur les inscriptions aux formations et fait part de difficultés pour maintenir certaines sessions. Elle informe du lancement des sessions de formation CNDs et de l'établissement du calendrier de formation PSC1. Il est rappelé que le CDOS est chargé d'organiser la formation PSC1 financée dans le cadre du CNDs. Une mise à jour du calendrier a été faite et est consultable sur le site internet du CDOS.

9°/ REPRESENTATION

- Régis FLAMENT a représenté le CDOS à l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Tourisme Equestre du Loiret. L'équipe dirigeante nouvellement élue est confrontée à des difficultés, Régis FLAMENT leur a conseillé de se rapprocher du CDOS/CRIB et de consulter notre catalogue de formation.

- Véronique BURY a représenté le CDOS à l'Assemblée Générale du Comité Départemental de la randonnée pédestre et à la Conférence « femmes et sport » organisée par le pôle sportif des Murlins à Orléans, cette 1^{ère} édition est une réussite, l'évènement demande à évoluer et sera certainement renouvelée car le sujet a mobilisé le public.

- Daniel BEAULIER et Emmanuel BEDU ont représenté le CDOS et le CROS à l'Assemblée Générale des J3 Sports Amilly triathlon et Judo.

- Christian EMERY a représenté le CDOS à l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Cyclotourisme, du club La Concordia, du Centre-Socio-Culturel de Briare, association de 1700 adhérents. Des problèmes d'organisation ont été constatés : pas d'émargement, pas d'approbation du procès verbal de l'assemblée générale précédente, bilan financier de quelques lignes tenant sur une page, etc... Le comité Directeur s'interroge sur le subventionnement de ces associations qui ne possèdent pas de comptabilité normée.

- Edwige ROLAND a représenté le CDOS à l'Assemblée Générale du Comité Départemental UFOLEP.

- Didier COUTELLIER a représenté le CDOS à l'Assemblée Générale du Comité Départemental Handisport.

- Patrick BEN SACI fait part de quelques invitations reçues auxquelles il ne peut se rendre et demande aux membres de bien vouloir y représenter le CDOS.

10°/ QUESTIONS DIVERSES

- Patrick BEN SACI fait part d'une demande de la DDCS demandant au CDOS de désigner deux représentants issus du mouvement sportif départemental pour siéger au Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (CDJSVA). Patrick BEN SACI

pour l'UFOLEP Loiret et Régis FLAMENT pour la Course d'Orientation seront proposer par le CDOS y siéger.

- l'outil « Annuaire du sport » développer par le CDOS de la vienne est présenté un échange s'en suis il est décider de se renseigné

- Véronique BURY transmetts au Comité Directeur les condoléances de Monsieur Jean-François LEBORGNE qu'elle a rencontré récemment.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30.

La Secrétaire Générale,



Véronique BURY

Le Président,



Patrick BEN SACI